

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09 juillet 2015**

OBJET

**15 – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL
DEPARTEMENTAL AU TITRE DU FDSC (FONDS DE
DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE POUR LES COMMUNES) POUR
LES TRAVAUX DE VOIRIE**

N° 2015-07-15

NOMENCLATURE : 7/5/1

L'an deux mille quinze, le neuf juillet à dix-neuf heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le deux juillet 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 19

Votants : 28

Alain ROYER, Catherine CADOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Michel RINCE, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL

Pouvoirs : 9

Gil RANNOU donne pouvoir à Alain ROYER
Elisa DRION donne pouvoir à Marie-Madeleine REGNIER
Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Catherine CADOU
Thierry GICQUEL donne pouvoir à Mickaël MENDES
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET
Yvon LERAT donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU
Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Emmanuel RENOUX
Alain BLANCHARD donne pouvoir à Jean-Pierre TUAL
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Martine MOREL

Absent : 1

Catherine RENAUDEAU

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....19
ayant un pouvoir...9
votants.....28

Délibération

Rapporteur : Frédéric CHAPEAU

Dans le cadre de la mise en œuvre de son schéma directeur de voirie, la commune réaménage la rue de la Mairie et la rue de l'Alambic.

La chaussée et les trottoirs de la rue de la Mairie seront rénovés du giratoire de la Forge jusqu'à la rue du Champ-de-Foire. Le réaménagement du carrefour rue Notre-Dame/rue de la Mairie est également prévu, ainsi que la réfection du revêtement de la rue de l'Alambic, voie communale.

Ces travaux sont éligibles à une aide du Conseil départemental au titre du FDSC (Fonds de Développement Solidaire pour les Communes) ; aide exceptionnelle destinée à soutenir l'activité des entreprises des travaux publics.

**Le montant prévisionnel de cette opération est estimé à
488 929.40 € TTC.**

407-44-17-117 soie
044-214402091-20150709-2015-07-09-DE15-
DE
Date de télétransmission : 13/07/2015
Date de réception préfecture : 13/07/2015

Publié le 13/07/15

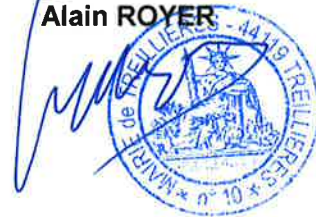
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 28 Voix pour décide :

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention de 13 000 € au Conseil départemental au titre du FDSC, pour les travaux de voirie.

Pour extrait conforme,

Le 09 juillet 2015,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Publié le 13/07/15

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20150709-2015-07-09-DE15-
DE
Date de télétransmission : 13/07/2015
Date de réception préfecture : 13/07/2015